

À tous les étudiants (es) et parents PREMIER CYCLE MODIFIÉ



Bonjour,

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une bonne année scolaire 2022-2023. Nous espérons que vous avez bien profité des vacances estivales et que votre enfant est prêt à entreprendre sa prochaine année scolaire avec enthousiasme. Pour notre part, nous avons très hâte de l'accueillir à nouveau au sein de notre établissement ou d'en faire sa connaissance.



D'emblée, nous tenons à vous rassurer : la polyvalente Mgr Sévigny offre un environnement scolaire sain et sécuritaire. Pour ce faire, l'équipe-école accorde une attention particulière à trois valeurs de choix : la **fraternité**, l'**engagement** et le **sens des responsabilités**. Chacune d'elles régit le **nouveau code de vie** de l'école et oriente les comportements des élèves et du personnel. Ce dernier vous sera transmis par courriel prochainement et sera disponible dans l'agenda de votre enfant.

Consignes pour l'inscription pour les élèves de PCM *SUR RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ*

L'enseignante communiquera avec vous pour fixer un rendez-vous (**26 ou 29 août**).

FACTURATION :

Pour les frais d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023, une facture ainsi que la procédure à suivre vous seront envoyées par Mozaik et courriel. Il est important que cette facture soit payée le plus tôt possible. Nous vous invitons à effectuer le paiement par internet, cette méthode simplifie grandement les choses.

À prévoir pour l'inscription :

- Un crayon
- Un cadenas (nous en vendons à l'école au coût de 10 \$)

Début des cours

Le début des cours vous sera transmis lors de la rencontre avec l'enseignante titulaire.

Notes importantes :

Casier :	Le numéro du casier est assigné par ordinateur. Il apparaît sur l'horaire de l'élève. L'étudiant est responsable de son casier et il lui appartient de le remettre en juin dans le même état dont il l'a reçu en septembre. Il n'est donc pas nécessaire de se présenter à la polyvalente avant l'accueil pour se réserver un casier.
Cafétéria :	La tarification fixée par le centre de services scolaire pour un repas complet est établie à 7,50 \$.
Habillement :	Les élèves doivent se vêtir de façon appropriée selon la température et les exigences de l'école en se référant aux affiches présentes en classe. *Une affiche sera transmise bientôt par courriel à tous les parents.
Tabac et vapotage :	Il est interdit de fumer ou de vapoter sur le terrain de l'école. Bien vouloir nous aider à faire respecter cette loi provinciale.
Covid 19 :	Actuellement, nous n'avons pas de directives du Ministère à ce sujet. S'il y a des changements, nous vous aviserons avec le Facebook de l'école.
Cellulaire :	L'ambiance de travail dans les classes est très importante dans l'atteinte de la réussite des élèves. En ce sens, le cellulaire doit être en mode silencieux en entrant en classe. De plus, il doit être mis dans la pochette prévue à cet effet. Celui-ci peut être utilisé si et seulement si l'enseignant le permet. Les règles d'utilisation sont inscrites clairement dans chacune des classes. Si l'élève ne respecte pas les règles d'usage, il pourrait avoir à laisser son cellulaire à la maison ou au bureau de la direction.
Assurances pour les élèves :	Nous tenons à vous informer qu'il n'y a aucune assurance au centre de services scolaire qui couvre les étudiants pour les blessures, lunettes, soins dentaires, etc. Notre responsabilité se limite à la responsabilité civile (ex. : un élève se blesse sur un équipement défectueux). Vous devez donc prévoir une assurance personnelle pour votre enfant si vous le jugez à propos.

Agir ensemble pour la réussite :
Avec vous, l'école peut faire toute la différence !

Bonne fin de vacances et à bientôt !
L'équipe de direction,
Jasmin Naud et Steven Keighan